

ment fédéral des assurances, de sorte que les chiffres de ces dernières années couvrent toute la situation. Comme indication de l'expansion du chiffre d'affaires des compagnies de prêt au Canada, il suffit de mentionner que les inventaires de toutes les compagnies donnaient un actif global de \$188,637,298 en 1922 et \$215,144,386 en 1928. L'actif global administré par les compagnies a avancé de \$805,689,070 en 1922 à \$1,232,155,808 en 1928. Ce dernier chiffre comprend \$1,077,953,643 de "fonds de succession, et autres fonds en fiducie" (tableau 30).

**Fonctions des compagnies de prêt.**—L'objet essentiel des compagnies de prêt consiste à prêter des fonds sur première hypothèque, l'argent qu'elles mettent ainsi en circulation provenant tant des dépôts à elles confiés que de la vente au public d'actions ou d'obligations par elles émises. Quant aux compagnies de prêt possédant des chartes provinciales, la majorité d'entre elles se livrent dans les campagnes les plus prospères à des opérations qui ne diffèrent pas sensiblement de celles dont nous venons de parler.

**Fonctions des compagnies fiduciaires.**—Les compagnies fiduciaires ont un champ d'action extrêmement vaste; elles remplissent le rôle d'exécuteurs testamentaires et d'administrateurs nommés par testament ou autrement; elles sont constituées dépositaires ou séquestres, soit par contrat de mariage, soit par autres dispositions; elles gèrent les biens et affaires des vivants, elles sont tutrices ou curatrices des mineurs et des incapables; elles sont les agents financiers des municipalités et des compagnies; elles peuvent être nommées syndics de faillite. Certaines compagnies reçoivent des dépôts de fonds, mais le prêt des fonds qu'elles détiennent en fiducie est strictement règlementé par la loi. Les chiffres du tableau 30 offrent un intérêt particulier pour ce qui concerne les compagnies fiduciaires, qui sont essentiellement des institutions provinciales en raison de la nature de leurs affaires; en effet, elles s'occupent surtout de l'exécution des testaments sous la juridiction des provinces.

### 30.—Résumé statistique des opérations des compagnies de prêt et de fiducie du Canada, en 1928.

#### COMPAGNIES DE PRÊT.

Éléments.	Compagnies à charte provinciale.	Compagnies à charte fédérale.	Total.
	\$	\$	\$
Actif d'après l'inventaire.....	80,350,859	134,793,527	215,144,386
Passif envers le public.....	48,962,390	98,453,583	147,415,973
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	42,015,860	64,650,000	106,665,860
Capital souscrit.....	21,457,857	28,004,900	49,462,757
Capital versé.....	17,780,634	20,139,831	37,920,465
Fonds de réserve et d'imprévu.....	12,428,104	14,113,871	26,541,975
Autre passif envers les actionnaires.....	800,356	1,926,069	2,726,435
Total du passif envers les actionnaires.....	31,009,104	36,179,771	67,188,875
Bénéfices nets réalisés pendant l'année.....	1,613,948	2,341,385	3,955,333

#### COMPAGNIES FIDUCIAIRES.

Actif—			
Fonds des compagnies.....	40,903,475	14,766,284	55,669,759
Fonds garantis.....	74,426,682	24,105,724	98,532,406
Succession, dépôts et fonds des agences.....	875,298,458	202,655,185	1,077,953,643
Total.....	990,628,615	241,527,193	1,232,155,808
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	33,900,000	20,350,000	54,250,000
Capital souscrit.....	21,147,958	12,374,500	33,522,458
Capital versé.....	19,234,859	10,424,249	29,659,108
Fonds de réserve et d'imprévu.....	13,681,619	2,877,767	16,559,386
Surplus non affecté.....	1,268,288	437,430	1,705,718
Bénéfices nets réalisés durant l'année.....	2,502,402	825,297	3,327,699